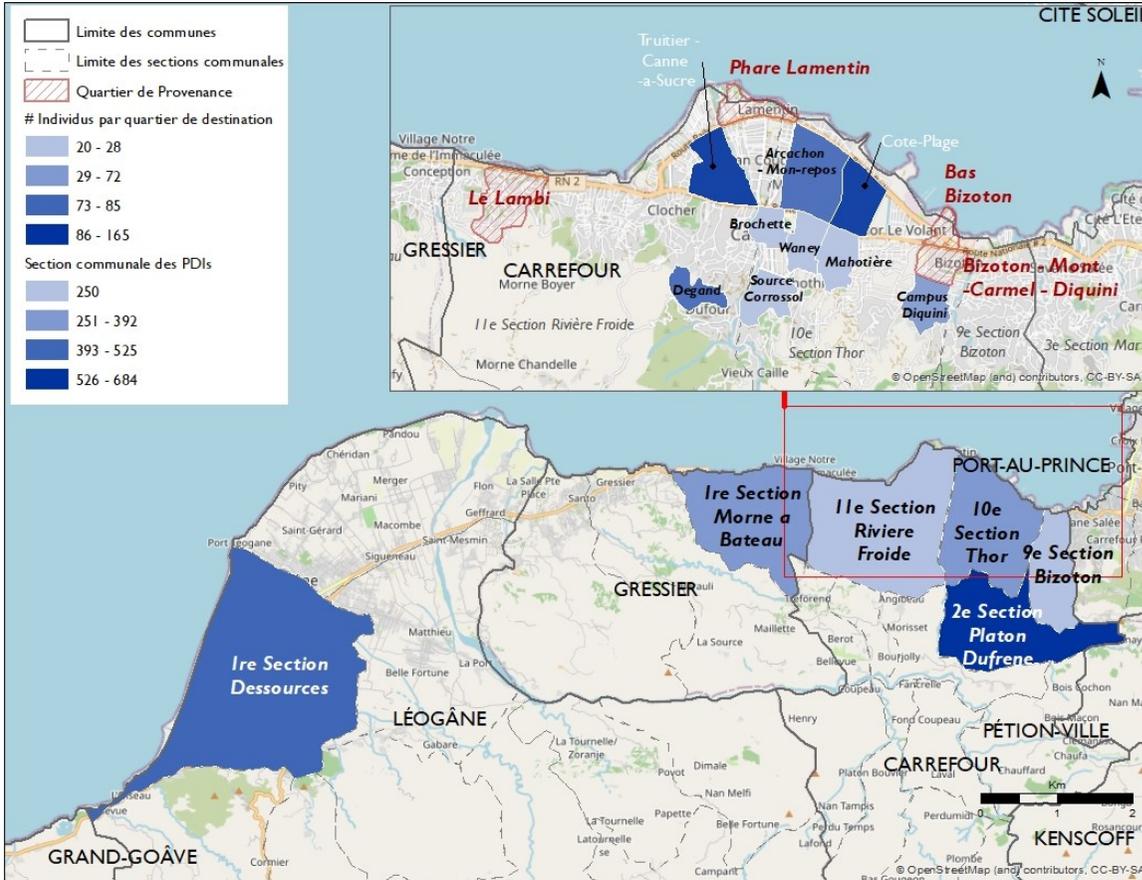


Ces informations ont été recueillies à la suite des attaques armées survenues le 19 janvier 2024 dans le quartier de Bas Bizoton et ses environs, situé dans la commune de Carrefour. Au total, 2 451 personnes se sont déplacées dont 1 491 personnes résidant dans le lieu de l'attaque et ses environs ainsi que 960 personnes qui ont fui le quartier de « Le Lambi », situé dans la même commune de Carrefour, par peur que leur zone soit aussi attaquée dans les prochains jours. Toutes ces personnes se sont réfugiées auprès des proches (en familles d'accueil) dans les communes de Carrefour, Léogâne et Gressier.

Provenances et lieux d'accueil des personnes déplacées



Démographie

558 Ménages déplacés
2 451 Individus déplacés
100% des personnes accueillies en familles d'accueil

Lieux d'accueil de personnes déplacées

Commune	Section communale	Quartier	Ménages déplacés	Individus déplacés
Léogâne	1re Section Dessources	Zone située hors de la ZMPP*	105	525
Gressier	1re Section Morne à Bateau	Zone située hors de la ZMPP*	70	350
Carrefour	2e Section Platon Dufrene	Zone située hors de la ZMPP*	84	342
Carrefour	2e Section Platon Dufrene	Zone située hors de la ZMPP*	84	342
Carrefour	9e Section Bizoton	Zone située hors de la ZMPP*	68	250
Carrefour	11ème Rivière Froide	Truitier - Canne-à-Sucre	33	165
Carrefour	10ème Thor	Cote-Plage	35	140
Carrefour	11ème Rivière Froide	Degand	17	85
Carrefour	10ème Thor	Arcachon - Mon-repos	21	84
Carrefour	10ème Thor	Campus Diquini	18	72
Carrefour	10ème Thor	Mahotièrè	7	28
Carrefour	10ème Thor	Source Corrossol	7	28
Carrefour	10ème Thor	Waney	5	20
Carrefour	10ème Thor	Brochette	4	20
TOTAL			558	2 451

* Le niveau quartier est uniquement disponible dans des zones situées dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP)

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.